Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900245-20251219-2025_181-DE

République Française

Département FINISTERE

Mairie de CARHAIX-PLOUGUER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	23	28

Vote
Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation
9 décembre 2025

N° de la délibération
2025-181

L'an 2025, le 15 décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 9 décembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 9 décembre 2025.

Présents (23) : **M.** TROADEC Christian, MAIRE,

Mmes : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, GUILLEMOT Hélène, JAFFRE Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LUCAS Valérie, MAZEAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, RICHARD Fabienne, ROGARD Carole, ZAIED Martine.

et MM : AUFFRET Ludovic, BRIAND Philippe, CADIOU Alain, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves

Absents ayant donné procuration (5) : BERNARD Joseph à TROADEC Christian, FAUCHEUX Olivier à COUTELLER Serge, BOUSSARD Laure à THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme à ZAIED Martine, LE GUERN Isabelle à BRIAND Philippe

Absents (1) : CLAUDE Mickael

Le quorum est atteint.

A été nommé secrétaire : PHILIPPE Hervé

Actes rendus exécutoires par :

- La publicité sur le site internet, à compter du 18 décembre 2025
- La transmission au contrôle de légalité le 18 décembre 2025

Adhésions et participations 2026

Rapporteur : Daniel COTTEN

La Ville de Carhaix-Plouguer verse chaque année à des organismes publics ou associatifs, une participation financière qui permet à la commune d'avoir accès à des informations professionnelles ou qui fédèrent les communes entre elles. Cette implication de la commune auprès de ces organismes est une des ressources essentielles lors de la constitution de dossiers de subventions notamment.

D'autre part, la commune de Carhaix verse au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et au Syndicat Intercommunal d'Action Sociale et Culturelle (SIASC) une participation financière annuelle.

Pour l'année 2026, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'adhérer aux organismes désignés ci-dessous et de contribuer au fonctionnement du CCAS et du SIASC selon les modalités suivantes :

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900245-20251219-2025_181-DE

Organismes	Montant maximum cotisation ou participation financière	
	2025	2026
Association des Maires du Finistère	3 000 €	3 000 €
Centre Communal d'Action Sociale	145 000 €	145 000 €
Centre culturel Glenmor	255 000 €	255 000 €
Syndicat Intercommunal d'Action Sociale et Culturelle (S.I.A.S.C.)	33 000 €	33 000 €
Association Nationale Des Elus en charge du Sport (A.N.D.E.S.)	300 €	300 €
Fondation du patrimoine		500 €

Il est précisé que les crédits correspondants sont inscrits au Budget 2026.

Le dossier a été présenté à la commission des finances réunie le 2 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, approuvent ces propositions.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.
Pour expédition conforme :
A Carhaix-Plouguer, le 16 décembre 2025

Le Maire,
Christian TROADEC

